



Patrimoine de Plounévez-Lochrist Glad Gwinevez

1834-1997 : Les gardes champêtres à Plounévez-Lochrist (1^{ère} partie)

La fonction de garde champêtre est très ancienne mais ce n'est qu'en 1795 que le statut du garde champêtre est défini, le rendant entre autres, obligatoire dans toutes les communes rurales de France. Ils étaient choisis par les maires et leurs conseils municipaux, puis avalisés par le sous-préfet de leurs arrondissements.

La plupart des communes ne pouvant répondre aux conditions de recrutement du garde champêtre et surtout à sa rémunération, il faut attendre la première moitié du XIX^e siècle pour que sa mise en place dans les communes se généralise.

A l'heure de l'e-communication et du partage de l'information par fibre optique, il nous a semblé intéressant de rouvrir nos anciens registres pour retrouver le parcours de ces hommes de loi plounévésiens, souvent « *des hommes à tout faire* » du conseil municipal et plus sûrement « *des préposés à la voix forte* » qui portaient à la connaissance de tous ceux, rassemblés au centre du bourg, les événements importants, les annonces officielles ou les derniers arrêtés signés par Monsieur le Maire. Plounévez-Lochrist a ainsi connu, entre les années 1834 et 1997, 6 gardes champêtres dont voici pour chacun d'eux, un court relevé biographique.

Comité de rédaction :

Association Culture et Loisirs
Place de la Mairie
29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST

Contact :

06.18.43.73.82

Recherches et rédaction :

Roger BOSSARD
Guy Ducellier
Guy Dosner

Sommaire :

- Les gardes champêtres à Plounévez-Lochrist (1^{ère} partie)
- Le manoir de Keraouël (4^{ème} partie)
- Faits divers, faits d'hier
- Toponymie

1 - Hervé Primel en fonction de 1834 à 1838.

Hervé Primel est le plus ancien garde champêtre recensé de notre commune.

- Il est né à Kerusvoill (Keruscoal) le 18 prairial l'an IX, c'est-à-dire le 7 juin 1801, de Jean Primel, cultivateur et de Jeanne Péron.

- Lors de son mariage le 13 juin 1826 avec Marie Jeanne Jaouenne, filandière de 22 ans, il se dit « *tisserand âgé de 25 ans* », demeurant à Pont ar Louc'h.

- Le couple donnera naissance à plusieurs enfants et au gré de leurs déclarations en mairie, on voit qu'Hervé Primel a exercé plusieurs métiers : tisserand en 1827, cultivateur en 1831, journalier en 1832.

- Hervé Primel ne signe pas les registres. Ce n'est qu'en septembre 1834 et 1837, lors de la déclaration du 5^{ème} et 6^{ème} enfant, alors qu'il habite Pont ar Rest et fait office de « *garde champêtre* », que nous observons sa signature rare et enfantine.

- Le 16 mai 1838, Hervé Primel est condamné, pour vol, à 3 ans de prison par la cour d'Assise de Quimper, et le 7 juin 1838 est signé à Rennes, le bulletin d'écrou qui le conduit pour la prison du Mont-Saint-Michel, canton de Pontorson, département de la Manche.

- Pour cette incarcération est alors dressé un « *signalement* » précis du condamné. Hervé Primel est dit : « *garde champêtre portant un chapeau ciré, une blouse de coton bleue et pantalon idem, une chemise de toile et des souliers* » ; ce qui peut correspondre à la tenue officielle du garde champêtre de l'époque. Suit son portrait anthropométrique, « *taille : 1,64m ; nez : moyen ; bouche : grande ; cheveux et sourcils : châtains ; menton : rond ; visage : ovale ; teint : clair ; front : décousu ; yeux : bleus ; et une verrue à la joue droite comme marque particulière* ».

- Il y décédera le 3 juillet 1840, âgé de 39 ans, sans avoir purgé toute sa peine. En 1841, sa veuve, Marie Jeanne Jaouenne, qui demeure toujours à Plounévez avec 5 de leurs enfants, âgés de 4 à 13 ans, est recensée comme « *mendicante* ». (À suivre)

Roger Bossard, Guy Ducellier.

Références :

- Archives communales - Délibérations du Conseil municipal et Registres d'état-civil.
- Archives départementales du Finistère - Recensements et Registres matricules.
- Archives départementales d'Ille et Vilaine - Etablissements pénitentiaires.
- Les Plounévésiens dans la tourmente de la Grande Guerre - Roger Bossard Editions TI-Ker Gwinevez 2018.
- Ancêtres et terroirs, onze générations de paysans de Basse-Bretagne - Louis Elégoët - 1990

Le Manoir de Keraouël (4^{ème} partie)

Marie Le Borgne, comtesse de Keruzoret



Portrait de Françoise Marie Le Borgne
Dame de la Tour, Comtesse de Keruzoret 1791-1868. (Collection privée)

Marie Le Borgne est très belle. Sans fortune, son père décide de la marier, en 1809, à un lointain cousin, Jean-Marie Le Borgne, comte de Keruzoret, fort riche mais muet et que tout le monde appelle « Mutus ». Écoutons le comte Amaury de Kerdrel, son petit-fils : « Marie, outre sa beauté, a, sans éducation première, une intelligence très vive et avec cette intelligence une grande initiative ».

Mais la vie entre Keraouël et Keruzoret est monotone et effraye la jeunesse de Marie. Elle se laisse tenter par les propositions de sa tante, la Comtesse de Trogoff qui l'attire à Nevers. Elle quitte la Bretagne avec ses deux enfants.

À la suite de la Révolution de juillet ⁽¹⁾, elle rentre en Bretagne : Keruzoret n'avait pas été sérieusement habité depuis 1705. Les animaux de la basse-cour avaient envahi les anciens salons du rez-de-chaussée. Les toits tombaient en ruine...

Marie avait une rare énergie. Surmontant ses chagrins et ses regrets, elle accepte une nouvelle vie et se fait bienfaitrice du pays. Elle acquiert en médecine une réputation peut-être un peu usurpée, mais dans cette retraite éloignée des villes, les médecins sont rares, et les emplâtres de poix de Bourgogne collés sur des journaux royalistes font merveille.

Le manoir de Keraouël, est occupé au XIX^e siècle par des métayers et est entouré d'étables et de bâtiments agricoles. La cour est celle d'une ferme. Le manoir de Keraouël devenu une lourde charge est vendu en 1864 à la famille du Vergier de Kerhorlay.

Marie Le Borgne décède le 18 novembre 1867 au château de Keruzoret en Plouvorn. (À suivre)

*1-La Révolution française de 1830, dite aussi révolution de Juillet ou encore Les **Trois Glorieuses**, est une révolution qui s'est déroulée à Paris du 27 au 29 juillet 1830. Une partie des Parisiens s'est soulevée contre la politique du gouvernement du roi Charles X.*

Sources : Keraouël, manoir du Léon. Guy Dorsner.

Faits divers, faits d'hier

Les puits aussi sont dangereux !

Le nommé Mazé, actuellement domestique chez Olivier Jaouen demeurant au Moustier en Plouider, trouvé mort dans un puit appartenant à René Moal, de Kerveguen ar Groas en cette paroisse, le deux octobre mil sept cent quatre-vingt-huit, âgé d'environ quarante ans fut le lendemain inhumé dans le cimetière de Plounevez sur la permission de messieurs Henry de Kerminguy procureur du Roy et Cosson de Kervodiez sénéchal en la sénéchaussée royale de Léon à Lesneven datée du jour de la mort du dit noyé, en présence des dits Olivier Jaouen et René Moal et autres qui ont déclaré ne savoir signer.

Signé Barthélémy Le Gall, curé de Plounevez

Sources : AD 29 Quimper 3E 246.

Toponymie

Palud Keremma

Palud résulte d'un emprunt au latin paludis, de palud « marais, étang, marécages. Cela était bien la configuration des lieux avant les travaux de Louis Rousseau dans la première moitié du XIX^e siècle.

Streat ar Vran et Streat Voan

Stread/stred, du latin *strata* par le moyen breton tardif *strehet* et correspondant au gallois *stryd* (rue) et au cornique *stret*. Ce terme ne se montre en toponymie qu'en Léon et régulièrement sous la forme **streat**. Ici **Streat ar Vran**, le chemin du corbeau et **Streat Voan**, le chemin étroit.